

Crise

Des directeurs d'école d'art de plus en plus chahutés

Depuis deux ans, six écoles d'art subissent des crises de gouvernance inédites provoquées notamment par un nouveau contexte qui secoue les habitudes acquises

Le Journal des Arts - n° 460 - 24 juin 2016

Bourges, Bordeaux, Caen-Cherbourg, Châlons-sur-Saône, Avignon... autant d'écoles d'art qui ont vécu récemment une crise de gouvernance consécutive à la remise en cause de leur directeur. Dans un milieu traditionnellement bouillonnant, les mutations structurelles en cours qui affectent ces établissements ne sont pas étrangères à cette vague de contestation.

Quel est le point commun entre Dominique Boulard, Nicolas Bourriaud, Sonia Criton, Éric Lengereau, Dominique Pasqualini et Hilde Teerlinck ? Aucun, a priori, tant ces personnalités sont différentes : artistes, universitaires, commissaires d'expos, fonctionnaires... Historiques ou fraîchement arrivés, les uns sont des directeurs reconnus, d'autres font l'unanimité contre eux. Leur point commun est d'illustrer, pour des raisons très variées, un phénomène récent mais qui prend de l'ampleur : la contestation des directeurs des écoles d'art. Certes, les écoles d'art ont toujours été des lieux politisés et sur la quarantaine d'établissements sous tutelle de ministère de la Culture et de la communication (MCC), plus de trente directeurs connaissent un mandat relativement paisible.

Pourtant, en un an et demi, six écoles ont connu une crise de gouvernance aiguë, entre la nomination avortée de Hilde Teerlinck à l'École nationale supérieure d'art de Bourges et le départ annoncé cette semaine d'Éric Lengereau, de l'école supérieure d'arts et médias (ESAM) de Caen-Cherbourg.

Bourges, Bordeaux, Caen-Cherbourg

À Bourges, les recruteurs n'ont pas assez étudié l'adéquation de la personnalité de la candidate avec le profil du poste. Le sage renoncement de la candidate a permis d'éviter une crise de gouvernance. Ailleurs, d'autres ont choisi la solution de force, comme à Bordeaux. Fin 2013, la candidature de Sonia Criton (pour remplacer l'historique Guadalupe Echevarria) n'avait recueilli au conseil d'administration que neuf voix sur vingt, soit loin des deux tiers exigés par les statuts de l'établissement public de coopération culturelle (EPCC). Pourtant, la directrice a commencé sa mission, dans une défiance croissante de l'école. Sur le campus, des étudiants et des enseignants ont dénoncé durant deux ans l'absence de projet pédagogique concerté, organisant des actions régulières parfois spectaculaires (occupations, manifestations, etc.). Le tribunal administratif est saisi. Le mois dernier, le tribunal a invalidé la nomination. Pourtant, Fabien Robert, adjoint à la culture du maire de Bordeaux et nouveau président de l'EPCC, a maintenu en poste la directrice jusqu'à la fin prochaine de son mandat (voir JdA n° 457), dans un passage en force largement désapprouvé. Sonia Criton regrette la situation, se disant la première victime de cette irrégularité qui l'empêche de mener à bien son projet.

Le conseil d'administration de l'École supérieure d'arts et médias (ESAM), à Caen-Cherbourg, n'aura pas été jusque-là. Après deux ans de contestation du directeur Éric Lengereau, présent depuis six ans, une rupture du contrat est en cours de négociation entre le conseil d'administration et le directeur, qui n'a pas souhaité s'exprimer à ce sujet. Ici, pas d'unanimité dans la contestation, mais la remise en cause régulière, par une majorité d'enseignants notamment, d'une gouvernance « autoritaire », d'un projet pédagogique non concerté et peu clair, et la critique de la représentativité du conseil d'administration. Eric Lengereau y voit davantage « la transition heurtée d'un service municipal à un établissement autonome », tout en reconnaissant la nécessité de trouver une solution au conflit interne. Notons enfin qu'un syndicat a été créé à l'occasion du mouvement ouvert aux enseignants et aux personnels administratifs de toutes les écoles d'art territoriales de France. Pour l'instant limité à l'école normande, il est en train de rassembler des adhésions d'autres établissements.

Une lente maturation

Pour l'Association nationale des écoles d'art (Andéa) qui a publié une charte sur la nomination des directeurs d'école d'art, la longue acculturation des écoles d'art à l'enseignement supérieur prendra du temps, autant pour des collectivités soucieuses de leurs prérogatives, que pour un ministère peu habitué à voir ses nominations discutées. Selon Emmanuel Tibloux, président de l'Andéa, « ces épisodes de contestations ne sont que la conséquence logique du désengagement du ministère de la Culture. En dehors du financement, le ministère a toujours joué un rôle de conseil, d'expertise et de médiation. Sans cet apport, les problèmes de gouvernance perdureront partout où le contexte économique ou politique est délicat ».

Selon un autre directeur d'école d'art, le problème est lié au lien nouveau avec les collectivités territoriales : « avec la création des EPCC et l'obligation de défendre devant son conseil d'administration un projet viable, souvent dans un contexte budgétaire contraint, certains directeurs surjouent les attentes de la collectivité en créant des options dans lesquelles les enseignants ne se reconnaissent pas forcément ». Cette analyse est sans doute pertinente dans le cas d'Avignon, où l'École supérieure d'art (SA) connaît une crise chronique, actuellement aiguë (lire encadré ci-contre). Dans une ville figurant parmi les plus endettées de France, l'école reste financée à 80 % par la ville. Elle subit ainsi les conséquences de la baisse de la dotation municipale (-15 % en deux ans) et souffre d'un déséquilibre chronique entre ses deux options (le cursus « conservation-restauration » est mieux évalué que celle « création-instaurant » qui manque d'effectif). Dans ce contexte explosif, la directrice Dominique Boulard, nommée en 2014, fait valoir la complexité de la situation dont elle a

hérité. Si une grande partie de l'école lui reproche « une incapacité à créer un projet pédagogique concerté », la première critique reste « le manque d'engagement pour sauver l'école », et une « allégeance aveugle à la politique municipale et à son souci d'économie ». Ici, c'est bien la mission intrinsèque du directeur qui est contestée, avant le profil du titulaire.

Chalon-sur-Saône

Pour comprendre ces diverses contestations, il faut aussi considérer le passage au statut d'établissement public et l'adoption du processus de Bologne signant tous deux la fin d'une époque. En uniformisant les cursus, on efface une partie de l'identité des établissements. Jean-Louis Connan, directeur de l'École supérieure d'arts de Marseille-Méditerranée, remarque : « Qu'elles soient légitimes (il faut conserver un projet pédagogique ancré dans l'histoire du lieu, dont le rapport à l'art propre à chaque école) ou d'arrière-garde (le LMD est une réalité, le nier ne sert à rien), tout changement d'époque s'accompagne de résistances plus ou moins violentes. Ces contestations le montrent, mais on voit aussi qu'il y a de la place pour poursuivre et intensifier un enseignement artistique original dans ce nouveau cadre ».

Un inspecteur du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) confirme l'analyse : « Les évaluations menées par le HCERES montrent qu'il existe une crise de direction au sein des écoles d'art. Certes, la culture de l'enseignement supérieur est en train de prendre, mais une auto-évaluation approfondie fait encore souvent défaut. En l'absence de cet instrument critique, la gouvernance a moins la capacité à corriger le tir en cas d'erreur, et s'expose à une contestation plus légitime ».

C'est précisément une évaluation du HCERES dont souhaiterait disposer Dominique Pasqualini, à l'École média art Fructidor de Chalon-sur-Saône. Dans ce dernier cas, le directeur fait face au refus de sa tutelle, depuis cinq ans, de passer en EPCC (voir JdA n° 451). En remettant en cause certaines de ses décisions stratégiques, l'agglomération acte son désaccord avec celui qui dirige une régie d'agglomération. Elle pourrait à terme le forcer à la démission, malgré le large soutien de son école et de ses confrères.

David Robert

L'ESA d'Avignon ou l'école fantôme

Matelas par terre pour héberger les participants d'un atelier improvisé, graffitis sur les murs, assemblées générales clairsemées, quelques élèves et de très rares professeurs. Le sentiment d'abandon est saisissant quand on pénètre un jour de semaine à 15h sur le campus de l'École supérieure d'art d'Avignon (ESAA), dans le quartier de Baigne-Pied. Des étudiants passant leur diplôme à la fin du mois confient n'avoir pas croisé d'enseignant depuis « longtemps ». Tout a commencé en 2012, lorsqu'il a fallu laisser à la collection Lambert son hôtel particulier du centre-ville (voir JdA n° 400). Depuis le déménagement, l'ESAA souffre d'un terrible déclassé. Sans directeur entre 2012 et 2014, l'école avait à peine recruté Dominique Boulard que la présidente (adjointe à la culture à la mairie d'Avignon) a démissionné sans être remplacée. En mars 2016, le conseil d'administration a voté la suppression du concours 2016, dans une logique officielle « d'économie ». Pour protester contre cette décision, le jour même, en l'absence de la directrice, un groupe d'étudiants et d'enseignants a déménagé manu militari vers un cagibi tout ce qui se trouvait dans son bureau. Choquée, elle n'est jamais revenue sur le campus depuis. Officiellement en congé maladie, elle dirige l'école à moitié et à distance. La mairie laisse la situation se détériorer : seul un huissier est venu constater le « déménagement » il y a deux mois. Depuis, rien. Aucune facture n'est signée. Conséquence directe, les profs non salariés ne viennent plus. Les élèves commencent à partir, cherchent à négocier des équivalences avec les écoles voisines de Nîmes et Marseille. Audrey Azoulay sera sans doute présente au festival dans quelques jours. Elle serait avisée de venir jeter un œil.